

CPE = Chômage + Précarité + Exclusion

Imaginez un monde où les salariés n'ont pas le droit de grève, ni au crédit, pas plus qu'à la sécurité de l'emploi, ni même le droit de contester ou bien de faire valoir un quelconque droit.

Un monde sans droit !

Laurence Parisot en a rêvé, Villepin l'a fait !

Imaginez maintenant le secteur dans lequel vous travaillez avec quelques uns de ces « cpe », à qui l'on refuse même l'assurance d'être gardé jusqu'à expiration des deux ans de ces nouveaux contrats de travail, au nom du fait qu'ils ont une « tare ». Ils sont... *jeunes*.

Comment ces salariés pourraient-ils, ne serait ce que faire respecter les conditions de sécurité, comme nous sommes fréquemment amenés à le faire envers une direction avide de « Performance » pour ne pas dire « rendement » (puisque c'est interdit) et moins regardante sur les risques qu'elle ne prend pas.

La menace pour ces salariés d'être remerciés en toute légalité à la fin du contrat ou même avant, en ferait des ouvriers modèles, des « bleus parfaits » avec personne dedans, des bleus silencieux et obéissants.

Face aux objectifs destructeurs de la direction (suppression des RTT et des primes, licenciements abusifs, refus d'augmentation, et plus si possible), nous pourrions nous retrouver une poignée à être en mesure de faire grève sans craindre la porte, à côté de salariés corvéables à merci, qui n'auraient d'autres choix, en espérant l'embauche, que de tout accepter...

Ce serait la porte ouverte pour un formidable voyage en plein XIX^{ème} siècle, ce que le Medef et autres serviteurs zélés du gouvernement appellent ... modernité !

Pour eux, « *Soyez flexibles !* », cela veut dire « *Courbez l'échine !* »

C'est le Medef qui commande, le gouvernement qui légifère, les patrons qui appliquent et nous qui payerons le prix, c'est-à-dire l'abolition du droit du travail. Ni plus, ni moins.

Et qui va empêcher « cette dictature de l'argent » de détruire le peu qui nous reste, de supprimer le SMIC, l'assurance maladie et pourquoi pas les congés payés puisque cela a marché pour un jour férié ?

A moins que... nous estimions intolérables que nos droits démocratiques élémentaires ne s'appliquent qu'à élire leurs serviteurs pour pondre ces lois.

A moins que nous décidions que la démocratie s'applique aussi à l'économie.

A moins de décider d'intervenir directement sur ce qui nous concerne immédiatement, de penser que c'est de notre vie qu'il s'agit et que nous ne devons pas permettre à quiconque de décider pour nous de notre sort.

Cela signifie d'imposer par la mobilisation le retrait du projet de loi du CPE et le retrait du CNE, au gouvernement et au patronat... pour commencer !

**MANIFESTATION UNITAIRE
À BORDEAUX
MARDI 7 FÉVRIER à 11 HEURES 30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Circuit : Cours d'Albret, Maréchal Juin (DTTE), François de Sourdis, Courpon, Claude Bonnier (Préfecture), Château d'Eau, Georges Bonnac, Gambetta, Clémenceau, Tourny.

**TRANSPORT en BUS ASSURÉ
RASSEMBLEMENT DEVANT L'ENTRÉE du PERSONNEL SPS : 10h45
DÉPART des BUS à 11 HEURES.**

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr